

Duquesne University

Duquesne Scholarship Collection

Angola:1596-1867

Spiritana Monumenta Historica

1966

Lettre du Père Charles Duparquet au Chanoine Inácio Roquete – (13-IV-1860)

António Brásio

Follow this and additional works at: <https://dsc.duq.edu/angolavol1>



Part of the [Catholic Studies Commons](#)

Recommended Citation

Brásio, A. (Ed.). (1966). Lettre du Père Charles Duparquet au Chanoine Inácio Roquete. In *Angola: 1596-1867*. Pittsburgh, PA: Duquesne University Press.

This 1860 is brought to you for free and open access by the Spiritana Monumenta Historica at Duquesne Scholarship Collection. It has been accepted for inclusion in Angola:1596-1867 by an authorized administrator of Duquesne Scholarship Collection.

LETTRE DU PÈRE CHARLES DUPARQUET
AU CHANOINE INÁCIO ROQUETE

(13-IV-1860)

SOMMAIRE — *Demande d'informations précises sur la possibilité présente de l'établissement en Portugal d'une oeuvre pour les missions dans les colonies portugaises d'Afrique.*

Paris le 13 Avril 1860

Monsieur le Secrétaire Général,

Le bienveillant accueil dont vous avez bien voulu m'honorer voilà deux ans, lorsque notre T. R. P. Général me chargea de vous demander des renseignements au sujet d'un établissement projeté de notre Congrégation en Portugal, me font espérer qu'aujourd'hui encore, nous pouvons compter sur la même charité à notre égard.

Les jours derniers notre T. R. P. Général me fit appeler à Paris dans le dessein de m'envoyer à Lisbonne: tout était déjà disposé pour le départ lorsqu'après y avoir mûrement réfléchi, il pensa qu'avant de tenter une semblable démarche, il serait plus prudent de vous consulter préalablement à ce sujet. Vous me permettrez donc de vous rappeler ici en peu de mots quels seraient nos projets, afin que vous puissiez plus facilement juger de ce qu'il y aurait à faire.

Notre désir serait de nous établir en Portugal pour être employés sous la juridiction de S. E. le Cardinal Patriarche et de NN. SS. les Évêques dans les diverses colonies et missions portugaises. Nous avons vu par les dernières feuilles publiques combien sont grands les besoins religieux de ces pays et petit

le nombre d'ouvriers évangéliques qui se présentent pour aller y annoncer la parole de Dieu; nous avons vu aussi que le gouvernement portugais cherchait des sujets pour y envoyer. S'il voulait bien ainsi que S. Eminence nous agréer, nous serions prêts à accepter cette laborieuse mission; nous nous efforcerions de faire pour les colonies portugaises ce que nous avons fait pour les colonies françaises, dont nous sommes chargés depuis de longues années.

Plus que toute autre Société, je crois, nous serions aptes à bien remplir cette tâche. D'abord parce que ce genre d'oeuvres rentre parfaitement dans le but de notre Congrégation, qui est de s'occuper des oeuvres les plus difficiles, les plus abandonnées, et en particulier de la conversion des noirs. En suite à cause des relations qu'ont les colonies portugaises avec les missions qui nous ont été confiées par le St. Siège. Toutes les colonies de la côte occidentale d'Afrique sont en effet presque enclavées dans notre vicariat apostolique de la Sénégamie et des Deux Guinées.

Enfin parce que nos missionnaires ont plus que tout autre l'expérience de ces missions, depuis vingt ans environ qu'ils les évangélisent.

Veillez donc avoir la bonté de nous dire, Monsieur le Secrétaire, si vous pensez que nos offres seraient acceptées, tant de la part de Son Eminence et de NN. SS. les Evêques des colonies, que de celle du Gouvernement. Puis, si vous pensiez qu'il y eût quelque espoir de réussir, veuillez aussi nous indiquer quel seraient, selon vous, les moyens à prendre, les démarches à faire. Serait-il bon que notre T. R. P. Général en écrivît à Son Eminence, au Ministère? Serait-il opportun qu'il envoyât quelque missionnaire à Lisbonne pour traiter de cette affaire?

Vous comprenez comme nous, Monsieur le Secrétaire, combien une oeuvre semblable serait importante pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, aussi avons nous la ferme con-

fiance, que vous voudrez bien, autant qu'il sera en vous, nous accorder dans cette affaire le secours de vos lumières et de votre puissant appui.

Daignez agréer l'assurance du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Secrétaire Général,

Votre très humble et tout dévoué serviteur

Ch. Duparquet

p. de la Cong. du St. Esprit

Ayez la bonté d'adresser la réponse dont vous voudrez bien nous honorer, soit à notre T. R. P. Général, rue des Postes 30 à Paris, soit à moi-même, qui la lui transmettrai, au collège de N. D. de Langonnet, par Gourin (Morbilhan).

AGCSSp. — Boîte 461-A — AML.

NOTA — José Inácio Roquete, est né en juillet 1801 à Alcabi-deche (Cascais) et est mort à Santarém le 1-IV-1870. Ses parents le destinaient au sacerdoce et dans ce but il a été ordonné. Mais en 1821 il fait sa profession religieuse dans le convent de franciscains de Santo António de Estoril, sous le nom de Frère José de Nossa Senhora do Cabo Roquete. Très attaché à la politique de D. Miguel (1828), mis en prison à Lisbonne par les troupes des libéraux, relâché, a suivi la route de Londres et Paris, où le vicomte de Carreira, ambassadeur de Portugal, lui a fait un bon accueil et de même l'Archevêque de Paris, qui l'a mit dans une paroisse du quartier St. Germain et plus tard (1848) comme vicaire de St. Paul. Roquete a beaucoup aidé le vicomte de Santarém dans ses recherches historiques, sans recevoir un sous du gouvernement portugais. Dans ce temps Roquete a connu la Congrégation du Saint-Esprit. De retour à Lisbonne vers la mi-août 1858, le cardinal D. Manuel Bento Rodrigues l'a nommé Secrétaire du Patriarcat. Appartenait à l'Académie des Sciences de Lisbonne et a laissé une oeuvre immense comme écrivain. Cf. *Enciclopédia Portuguesa e Brasileira*, Lisboa, XXVI, p. 203-204.